



Villedoux

Janvier 2017

infos

SOMMAIRE

Page 1
Edito du maire

Page 2
Infos générales

Pages 3
Nouvelles des associations

Page 4
Agenda et état civil

Bloc notes

12 janvier :

vœux du Maire

18 janvier :

début du recensement

Intercalaire

2018, je participe au recensement de la population de VILLEDoux.

Ramassage exceptionnel des ordures ménagères (voir page 2)

Mes chers Concitoyens,

Les années se suivent et pourtant ne se ressemblent pas ! Nous refermons en effet 2017 avec l'étrange sensation qu'elle a été historique à bien des égards.

Nous avons formé ensemble des vœux importants qui un peu à la surprise de tous, ne se sont pas concrétisés comme nous l'imaginions.

Notre contexte international s'est pour le moins obscurci en raison du comportement inconscient et inconséquent de certains leaders et chefs d'état plus préoccupés par leur égo que par la paix du Monde.

La Comédie du Pouvoir avec tous les excès qu'elle peut engendrer, a trouvé sa matérialité en 2017.

L'homme ayant atteint le pouvoir perdrait-il le sens commun ? Vaste question à laquelle les historiens et les philosophes s'attacheront à répondre.

Dans notre pays, l'année électorale a été marquée par des surprises en cascade. Les cartes ont été rebattues, les organisations politiques traditionnelles balayées par le vent de jeunesse et de renouveau incarné par le Nouveau Président. Cependant les désillusions pointent leur nez, à travers les suppressions brutales, et non concertées des moyens des collectivités.

Si les paradigmes politiques ont changé, la rigueur financière reste implacablement présente, nous obligeant les uns et les autres à la vigilance la plus stricte.

Susciter un renouveau est un exercice d'équilibriste qui percute rapidement la réalité financière.

Pour autant et plagiant un titre d'un vieux film de Georges Lucas, «Un nouvel Espoir» est né de ces bouleversements et nous devons faire preuve de patience pour en mesurer les conséquences.

D'un certain point de vue nous devons nous appliquer cette démarche vertueuse de laisser le temps au temps pour recueillir les fruits de ce nouvel élan.

Il en est de même à l'échelle de notre territoire proche qui, engagé dans une démarche de modernisation de ses

orientations tant à l'échelon régional que métropolitain, semble aux yeux de nos populations dans une inertie pénalisante. Le temps des études doit laisser place à l'action pour que tous nos concitoyens mesurent dans leur quotidien les bienfaits de l'action publique.

Si une amélioration de l'environnement économique semble se profiler, il faut profiter de celle-ci pour lancer les travaux de désenclavement et d'équipement de notre territoire.

C'est également dans ce cadre que nous avons lancé et poursuivons la modernisation et les équipements de notre village. Notre action génère des nuisances mais toujours dans une logique d'amélioration du mieux vivre ensemble au terme des travaux.

Enfin 2017 aura été marquée pour chacun d'entre nous par la fermeture de certaines pages d'histoires tant en matière de littérature, que d'art, de sciences ou de musique. Mais au risque de surprendre et sans passer sous silence les douleurs ressenties par tous, c'est de l'histoire que naît notre patrimoine commun à partir duquel nous bâtissons notre futur.

2018 s'ouvre donc sur des perspectives nouvelles résultant des bouleversements de 2017. Nous formons donc le vœux que générosité, confiance, loyauté nous animent pour cette nouvelle année. Le champs des possibles semble s'ouvrir pour que nous puissions redonner du sens à notre rôle social et sociétal en plaçant nos intérêts particuliers après l'intérêt général. Notre engagement pour protéger notre planète et lutter contre le réchauffement climatique ne pourrait il pas être la pierre angulaire de nos vœux pour l'année et les années à venir.

C'est sur cette réflexion, qu'au nom des personnels municipaux, de l'ensemble du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite une excellente année 2018, une excellente santé, beaucoup de bonheur et de succès.

François Vendittozzi
Maire de Villedoux

► Embellissement de notre village



Nouvelle année, le programme d'aménagement des rues du centre de notre village se poursuit.

Les travaux des rues Fulgence Cornet et Mairie sont en phase de finition (pose des potelets et des pavés en résine).

Les travaux vont se poursuivre, et comme nous l'avions annoncé, la mise en voie douce de la rue du Fiton va débuter à partir du 8 janvier. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux mais vous pouvez apprécier le résultat obtenu en cheminant en sécurité dans les rues récemment aménagées. L'accès à la place du Fiton et à la salle des fêtes sera maintenu pendant la durée des travaux. Des aménagements ponctuels seront réalisés. La gestion des bacs de collecte des déchets ménagers sera prise en charge par l'entreprise intervenante et le service technique de la commune.

PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018-2019



Pré-inscriptions à l'école des Portes du Marais : rentrée de septembre 2018

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire de septembre 2018, il est demandé aux familles ayant des enfants nés en 2015 et aux nouveaux arrivants de pré-inscrire leur(s) enfant(s) à l'école avant le 31 janvier 2018.

Un simple appel téléphonique au secrétariat de la mairie suffit (tél: 05 46 68 50 88).

► Au revoir le canard et le dauphin



L'aire de jeux de nos petits chérubins a été rénovée et de nouveaux jeux ont été installés par les services techniques.

La sécurité a été étudiée pour que les bambins ne se fassent pas mal en cas de chutes, des surfaces en caoutchouc ont été mises en place, elles seront engazonnées. Nous rappelons que l'utilisation de

cet équipement est exclusivement réservée aux enfants jusqu'à 6 ans, vous seriez tous déçus si cette règle n'était pas respectée, entraînant la destruction des jeux qui représentent un investissement important. Nous allons également procéder à la rénovation du toboggan.



Vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres, un courrier vous informant du recensement de la population, qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Une équipe d'agents recenseurs circuleront dans la commune :



BARBOTIN Annie



DUFOUR Manon



MONTIGAUD Géronime

Vous trouverez toutes les informations sur le recensement sur la fiche jointe au Villedoux Infos et sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr.

► Pour suivre le feuilleton "crottes de chiens"

Quelques propriétaires de chiens font un effort pour veiller à la propreté de nos trottoirs et espaces verts. La photo montre comment une mamy gère le problème en promenant son compagnon à quatre pattes. Ce petit os est accroché à la laisse. La question des poubelles spécifiques nous est posée, nous pourrions l'envisager mais nous sommes certains qu'elles serviraient malheureusement pour le dépôt de biens d'autres choses.



► Parcs à sapins

Comme l'an passé, nous mettons à votre disposition sur la commune des parcs pour vos sapins qui, après avoir égayé vos intérieurs, ont bien mérité une seconde vie. Nos agents techniques passeront ces arbres au broyeur pour en récupérer les copeaux qu'ils réutiliseront dans nos espaces verts.



► Ramassages des ordures ménagères

Les ordures ménagères (poubelles vertes) ne seront pas ramassées les jours fériés : lundis 25 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018.



CYCLAD fera donc un ramassage exceptionnel le samedi 23 décembre. Pensez à sortir vos poubelles la veille !

De plus, de gros containers seront installés le vendredi 29 décembre auprès des bacs à papier et à verre (sauf près de l'école) et seront collectés le mardi 2 janvier 2018.

Ca s'est passé à Villedoux

► 9 décembre dernier : l'Amicale laïque a réussi son après-midi jeux



L'Amicale laïque faisait cavalier seul en ce samedi après-midi 9 décembre avec l'organisation d'un après-midi jeux inédit depuis plusieurs années, destiné tant aux jeunes enfants qu'aux adultes.

C'est dans une ambiance chaleureuse que les uns et les autres se sont initiés ou divertis avec des jeux anciens chers à nos seniors dont on aurait pu espérer une affluence plus grande.

Force est restée à la jeunesse qui manifestait sans contestation possible une convivialité qui prêtait à sourire, et qui a apprécié le goûter offert par l'Amicale laïque avec crêpes, gâteaux, boissons et friandises.

► Le concert du 9 décembre méritait mieux...



Le concert organisé par le Foyer rural de Bernard Charron avec la prestation de la chorale « Arpège » de Saint-Jean de Liversay n'aura pas attiré la foule dans la petite église en ce soir du samedi 9 décembre. Dommage car les chants, pour éclectiques qu'ils aient été, revêtaient une solennité particulière.

► Le Marché de Noël de l'A.P.E. en images

Le Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves et des enseignants de l'école de la Porte du Marais le 2 décembre dernier avait mobilisé plusieurs associations villedousaises telles que la Boule en bois, le Foyer rural, les Jardins du canal, Nitro-passion, l'Amicale laïque, réparties sur plusieurs endroits : la plaine de jeux, la place du Fiton, la salle des fêtes et la salle du Café des Sports. Les exposants y étaient peu nombreux. Malgré ces efforts, les résultats espérés n'étaient pas au rendez-vous.



Le traîneau du Père Noël (A.P.E.)



La cabane du Père Noël (Amicale laïque)



La course de trottinettes (Municipalité)

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

► Une galette à partager

L'Amicale laïque (bibliothèque) invite ses adhérents le vendredi 5 janvier à 18h dans ses locaux, 3 bis rue du Fiton, à partager la traditionnelle galette de début d'année.



L'association « Arc en Ciel » de peintres amateurs, recrute de nouveaux adhérents.

Toute personne intéressée peut se manifester auprès de son président BOUGNOTEAU Cyril au 0684245297.



Vacances de Noël :

- l'accueil de loisirs sera fermé.

Vendredi 5 janvier :

- **Portail famille**
Pensez à faire les réservations pour vos enfants avant 14h pour la semaine du 8 au 12 janvier !

Jeudi 11 janvier :

- **Vœux de M. le Président de la CdC AUNIS ATLANTIQUE**
à salle des fêtes d'Andilly à 18h30

Vendredi 12 janvier :

- **Vœux de M. le Maire**
à la salle des fêtes de Villedoux à 19h.



Jeudi 18 janvier :

- **début du recensement de la population**



19 janvier :

- **Assemblée générale de l'association Cap Villedoux**
à la salle annexe de la Mairie à 20h30.

Prendre rendez-vous avec

Le maire

François VENDITTOZZI

Les adjoints

Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines
Marie-Christine QUEVA : Affaires sociales
Daniel BOURSIER : Urbanisme et travaux
David WANTZ : Budget et finances
Jean-Philippe TOLEDANO : Vie associative et environnement

La conseillère déléguée

Isabelle BOURLAND : Affaires scolaires et périscolaires

Les conseillers référents

Marie-Louise PINEAU : relations intergénérationnelles
Delphine BOUCARD : « P.E.D.T »
Stéphanie COLOMBIER : Affaires sociales représentant la commune au CIAS
Jean-Paul BONNIN : Ruralité
Éric MONTAGNE : Affaires économiques

Le secrétariat

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et les mardi, jeudi, et vendredi de 13h30 à 16h30

Tél. : 05 46 68 50 88

Emails :

servicegeneral@villedoux.fr
urbanisme@villedoux.fr
asvp@villedoux.fr
accueil@villedoux.fr

RETROUVEZ LE VILLEDoux INFOS ET D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE
sur le site internet : www.villedoux.fr

Directeur de publication : M. François Vendittozzi
Création et mise en page : Altitude & Co - Crédit photos : iStock - DR
Impression : Raynaud Imprimeurs



Jeudi 21 décembre, les cuisiniers du restaurant scolaire ont préparé un repas spécial à nos enfants pour fêter Noël

- Terrine de canard aux figues
- Emincé de volaille sauce Suprême
- Pommes pins
- Dessert de Noël : Miroir cacao crème anglaise coulis de fruits rouges
- Père Noël en chocolat



Etat civil

Naissances
Lahna DEVAUX née le 25 novembre 2017

Félicitations aux heureux parents



2018, Je participe au recensement de la population de VILLEDoux

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement, ce sont des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Il se déroulera à Villedoux du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018.

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques des populations : âge, conditions de logement, profession, ...

Définir les moyens de fonctionnement des communes.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. En dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin.

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Ces statistiques constituent un véritable outil pour les élus dans la définition des politiques publiques nationales ou locales. Elles servent notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, crèches, ...), à déterminer les moyens de transports à développer ou à cibler les besoins en logements.

Comment ça marche ?

Le recensement est sous la responsabilité de l'État. L'INSEE organise et contrôle, la commune prépare et réalise la collecte et chaque citoyen à l'obligation légale d'y participer.

Avant la collecte

Le personnel chargé du recensement est nommé par arrêté municipal.

Emma CHAINIER, agent d'accueil à la mairie, est la coordinatrice communale de Villedoux. Son rôle est de préparer, encadrer et contrôler le travail de collecte.

Les 4 agents recenseurs ont été recrutés par la commune qui assurera leur formation et la prise en charge de leur rémunération.

L'INSEE constitue le répertoire d'adresses à recenser. En 2013, 2 149 personnes ont été recensées, elles seront environ 2500 en 2018. Le territoire communal est divisé en 5 districts et les adresses à recenser sont réparties par agents recenseurs.

Pendant la collecte

Les agents recenseurs vous rendent visite. Répondre par Internet est maintenant la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents vous remettent une notice sur laquelle figure vos identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr. Un moyen très pratique qui réduit la charge de travail pour tous : moins de visite, moins de manipulation de questionnaires. Il permet un suivi quotidien des réponses, limite les vérifications et les coûts, augmente la sécurité et la rapidité de la collecte.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants. Ils conviendront d'un nouveau rendez-vous pour venir les récupérer.

Toutes les informations sont strictement confidentielles. La commune n'a pas connaissance des déclarations faites dans les questionnaires.

Après la collecte

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés et le maire signe la récapitulatif de l'enquête. Les questionnaires papier sont envoyés à la direction régionale de l'INSEE. L'INSEE procède au traitement des données, valide les résultats et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

L'équipe d'agents recenseurs

Les agents recenseurs seront équipés d'une carte (voir ci-dessous) vous permettant de les identifier. Rigoureux et discrets, ils effectuent un travail qui nécessite organisation et gestion du temps. Pour les foyers dont les résidents travaillent ou sont absents la journée, leur visite s'adaptera à vos horaires et disponibilités. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

Nous attirons votre attention sur le fait que la dernière semaine de collecte s'effectuera pendant les vacances scolaires d'hiver. Si vous vous absentez, soyez donc prévoyants.



Annie
BARBOTIN



Manon DUFOUR



Johanne SOLE



Géronime
MONTIGAUD

Suite à un désistement de dernière minute, madame SOLE Johanne participera à la collecte du recensement de la population !

Vos informations personnelles sont protégées !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que n'êtes comptés qu'une seule fois, ils ne seront pas enregistrés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès questionnaires sont tenues au secret professionnel.